

PROGRAMME EUROPEEN LEADER TARENTEAISE VANOISE

Dossier préparatoire réunion GAL du 21 décembre 2017

↳ Les projets sollicitant du FEADER

Période 2016-2017

> EN SYNTHÈSE

L'Assemblée du Pays Tarentaise Vanoise a déposé sa candidature LEADER auprès des services de la Région Auvergne Rhône-Alpes, nouvelle autorité de gestion des fonds européens, en octobre 2014 ; le territoire a été retenu lauréat en février 2015. Ce programme permettra de mobiliser environ 1,6 M de fonds européens « FEADER » pour la Tarentaise.

Après plusieurs réunions d'informations et de cadrage conduites par la Région, l'animation de la procédure a débuté en Tarentaise en mars 2016, avec l'organisation des premières réunions d'installation du comité de programmation et du « Groupe d'Action Locale ».

Le 13 décembre 2016, la signature de la « convention LEADER » entre l'APTV, l'Agence de Services et de Paiement (ASP) et la Région a officialisé l'existence juridique du GAL Tarentaise et de son comité de programmation, permettant désormais de pouvoir sélectionner et programmer les dossiers. 2018 devrait voir l'engagement juridique des aides FEADER et le versement des premiers paiements.

Etat d'avancement des opérations sollicitant une aide du programme LEADER au 20-12-2017

Depuis janvier 2016 (hors dossiers animation LEADER) :

- 61 projets présentés à l'APTV pour solliciter une aide LEADER
- 60 ont fait l'objet d'un 1^{er} RDV avec l'équipe technique APTV
- 26 ont été présentés aux membres du comité de programmation en audition
- 25 ont fait l'objet d'un dépôt de dossier FEADER et ont reçu un accusé de réception
- 21 sont passés en sélection, sur la base d'une grille de notation
- 19 ont été sélectionnés
- 2 ont été rejetés
- 3 ont été programmés
- Aucun n'a reçu à l'heure actuelle de versements de FEADER (logiciel d'instruction et d'engagement de paiement à ce jour en cours de mise en œuvre)

Analyse de non-aboutissement des projets

- Une avance de trésorerie à réaliser avec des délais de paiement importants, ne convenant pas aux porteurs de projets « fragiles », associations ou microentreprises,
- Une procédure administrative longue et complexe : certains maîtres d'ouvrage, souhaitant démarrer leur projet rapidement et ayant déjà parfois obtenu d'autres cofinancements, finissent par choisir de ne pas solliciter ces fonds européens
- Certains projets n'ont finalement pas vu le jour : au travers d'échanges avec l'APTV et différentes structures partenaires, le porteur de projet se rend compte des difficultés de mise en œuvre et de rentabilité
- Enfin un certain nombre de porteurs de projet ne donne plus de nouvelles après un premier entretien...

Répartition par thématique

« La vitalité sociale », au travers des fiches-action 3 « Services de proximité » et 4 « Insertion économique et sociale » est à ce jour la thématique la plus sollicitée, avec 36 projets présentés ; cependant seuls 11 d'entre-eux ont été auditionnés et 8 sélectionnés par les membres du comité de programmation, soit un taux « d'aboutissement » relativement faible de 22 %.

La thématique « changement climatique », représentée par les fiches-action 1 « ressources naturelles et activités économiques liées » et 2 « sobriété énergétique et consommations responsables » a été sollicitée pour 24 projets ; 15 ont été auditionnés et 10 sélectionnés par les membres du comité de programmation soit un taux « d'aboutissement » de 41 %, supérieur aux projets de la thématique sociale.

L'une des raisons potentielles pourraient être que les maitres d'ouvrage proposant des projets sur cette thématique sont majoritairement des collectivités.

Profil des porteurs de projets

61 projets ont été présentés par 38 porteurs de projets différents :

- 16 associations
- 5 communautés de communes
- 7 communes
- 5 particuliers, en projets de création d'association ou d'entreprise
- 3 entreprises
- 1 établissement public administratif
- 1 établissement public à caractère économique

Montants sollicités au 20-12-2017

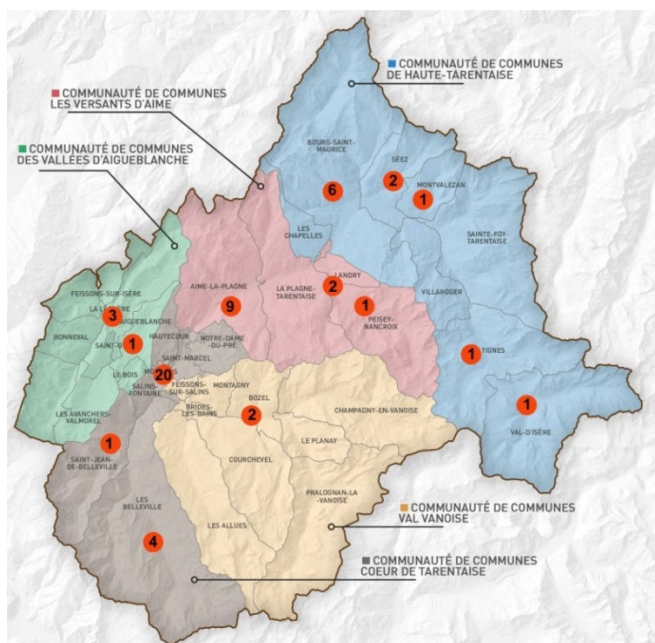
Sur 26 dossiers de demande de subvention déposés (animation LEADER 2016, 2017, 2018 incluse, les deux dossiers déposés non sélectionnés exclus) :

- 4 045 310 € : montant total des opérations,
- 1 131 100 € (environ) de dépenses éligibles (application du plafond de 120 000 € TTC pour des dépenses de fonctionnement et de 200 000 € HT pour des dépenses d'investissement)
- 766 625 € de FEADER sollicités au sein du programme LEADER Tarentaise
- 927 980 € de cofinancement sollicités (Département, Etat,...)

Zoom par fiche-action :

- 90 519 € de FEADER sollicités sur la fiche-action 1 (ressource naturelle et activités économiques liées)
- 217 714 € de FEADER pour la fiche-action 2 (sobriété énergétique et consommations responsables)
- 167 698 € de FEADER pour la fiche-action 3 (services de proximité)
- 79 246 € de FEADER pour la fiche-action 4 (insertion économique et sociale)
- 211 448 € de FEADER pour la fiche-action 6 (animation, gestion, évaluation LEADER)

Sièges des porteurs de projets ayant sollicité l'APTV



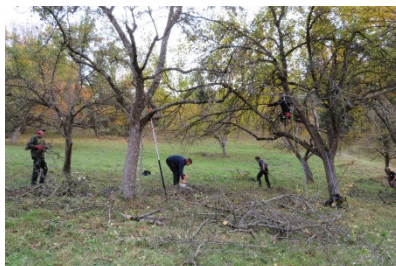
Cœur de Tarentaise	: 41 %
Versants d'Aime	: 20 %
Haute Tarentaise	: 18 %
Vallée d'Aigueblanche	: 6 %
Val Vanoise	: 3 %
Hors Tarentaise	: 11 %

LES DOSSIERS SELECTIONNÉS / PROGRAMMÉS

> Renaissance des vergers

Association des Croqueurs de Pommes Savoie Tarentaise Beaufortain

L'objectif du projet était de poursuivre, renforcer et faire prendre une dimension nouvelle aux actions de l'association qui œuvre depuis une dizaine d'années pour sauvegarder et promouvoir les vergers traditionnels du territoire.



Les objectifs principaux de l'opération étaient de :

- Restaurer des arbres existants
- Inciter le grand public à planter de jeunes arbres de variétés anciennes et à lui faire retrouver les savoir-faire nécessaires à la conduite de ces arbres.



Plusieurs actions ont alors été menées :

- Un stage d'initiation d'une semaine à la taille sécurisée en hauteur pour 4 salariés de l'association d'insertion « Tarentaise Vanoise Insertion » (TVI) par le Centre de formation de Châteauneuf du Rhône. Ces salariés ont suivi par la suite un 2^{ème} stage de perfectionnement financé par TVI.
- 32 chantiers de rénovation réalisés à l'automne 2016 et 2017 ainsi qu'au printemps 2017 durant 29 jours avec l'appui d'un professionnel arboriste-cordiste.
- 3 stages de formation pour le grand public : 2 stages de taille en novembre à Bourg-Saint-Maurice et en mars à Landy et 1 stage de greffage en mars à Landry où les stagiaires ont pu fabriquer 10 jeunes arbres à partir de porte-greffes.
- La remise de scions greffés d'un an pour l'achat d'un arbre formé ; au total 122 arbres ont été remis
- La rédaction et l'impression d'un dépliant pour informer le plus grand nombre de l'opération.



L'action a confirmé l'intérêt du public pour les arbres de variétés anciennes et les prés-vergers. La prise de conscience de la valeur de ce patrimoine est de plus en plus forte. Mais l'association a rencontré des limites, à la fois d'ordre financier et de main d'œuvre : toutes les demandes de restauration de vergers n'ont pu être honorées et elle a dû limiter l'offre d'arbres gratuits. Aussi elle souhaiterait que l'action puisse être poursuivie par des collectivités de Tarentaise, qui prendraient le relais.

Les chiffres clés

Période de réalisation

Avril 2016 - octobre 2017

32 chantiers de rénovation, soit
210 arbres taillés

8 communes touchées

4 salariés en insertion formés

3 stages de sensibilisation grand public (taille et greffage) :

114 particuliers formés

Coût du projet (prévisionnel)

21 010 €

Subvention LEADER sollicitée

13 446 €

Autre financeur

Conseil Départemental de la Savoie (3 361 €)

Pour en savoir plus :

Rosette Vallat

rosette.vallat@free.fr



> Animations pédagogiques « biodiversité prairiale et forestière » Assemblée du Pays Tarentaise Vanoise

L'APTV a développé un programme pédagogique dans l'objectif de sensibiliser les enfants à la richesse des milieux naturels qui les entourent au quotidien.

En lien avec l'Inspection de l'Éducation Nationale de Tarentaise, elle a alors lancé un appel à projet auprès des enseignants des écoles maternelles et élémentaires de Tarentaise. Les écoles de La Côte d'Aime, Bonneval, Notre-Dame-de-Briançon et Hauteville Gondon ont été retenues pour bénéficier de ce programme.

Des écoliers de cycle 1 à 3 (Petite section au CM2) ont ainsi bénéficié d'une intervention d'un animateur nature de la FRAPNA sur 4 séances d'1/2 journée sur l'année scolaire 2016-2017.



Dans le cadre de l'animation « biodiversité prairiale », les enfants ont pu observer des oiseaux aux jumelles et apprendre à les reconnaître par leurs chants et leurs aspects, examiner des insectes à la loupe, apprendre le nom d'une vingtaine de plantes et fabriquer un herbier, échanger avec les agriculteurs sur leur métier...



Les enfants qui ont suivi l'animation « biodiversité forestière » ont travaillé sur l'écosystème forestier (faune, flore, milieux...), appris à reconnaître des essences forestières, réalisé un herbier, interviewé un agent forestier, observé des insectes à la boîte loupe, appris à reconnaître des empreintes et des crottes d'animaux,...



Deux petits guides spécialement créés pour ces animations ont été remis à chaque élève. L'ensemble de ce travail a été valorisé par différents supports : bande dessinée, panneaux présentés aux parents lors des fêtes d'école, panneaux installés au bord d'un sentier de randonnée...



Les chiffres clés

Période de réalisation
Février à juin 2017

4 écoles
7 classes
150 enfants sensibilisés

Coût total du projet
13 967 €

Subvention LEADER sollicitée
11 173 €

Pour en savoir plus :

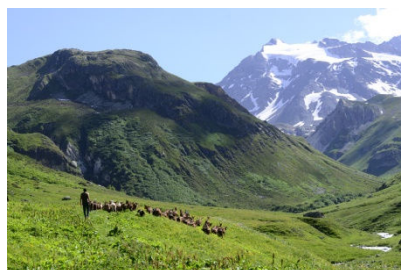
Sonia Coutaz
sonia.coutaz@tarentaise-vanoise.fr



> Investissement abattoir de Bourg-Saint-Maurice Communauté de Communes de Haute Tarentaise

Dans un territoire où l'élevage est une composante dominante, l'abattoir de Bourg-Saint-Maurice constitue un enjeu fort pour le maintien d'exploitations en Tarentaise, en offrant un service de proximité pour l'abattage, la découpe des viandes et la mise sous vide.

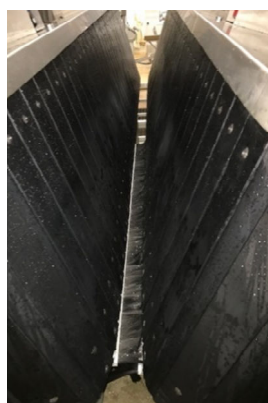
Les produits sont alors commercialisés dans le cadre de filières courtes.



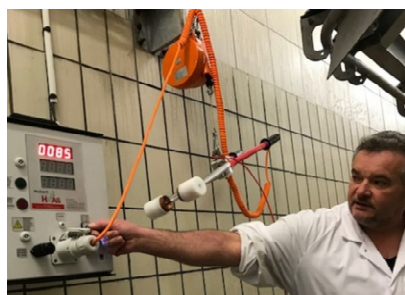
L'objectif général de l'opération est de pouvoir continuer à offrir aux agriculteurs de la vallée un service efficace et respectueux des animaux, nécessaire pour le maintien de leur activité et leur permettre de continuer à commercialiser de la viande.

L'opération a consisté à la mise en place :

- d'un restrainer pour les ovins, caprins et porcins, pour maintenir les animaux lors de l'abattage,



- d'une pince électronique, qui permet d'anesthésier les animaux et d'enregistrer les données d'anesthésie.



Ces investissements, actuellement non obligatoires, permettent de mieux respecter les règles de protection animale lors de l'abattage et d'améliorer également les conditions de travail des salariés de l'abattoir.

Auparavant la bête était tenue au sol dans le couloir d'amené pour être anesthésié ; elle se débattait.

Par ailleurs, l'équipement ne permettait pas de certifier qu'elle ne pouvait pas se réveiller avant abattage.

Le nouvel équipement garantit cela, par ailleurs l'opération est réduite de 20 à 8 secondes.

Les services de la DDCSPP (services vétérinaire) qui ont assisté à la mise en place de ce matériel ont souligné la qualité des travaux réalisés et leur fonctionnalité, permettant aux opérateurs de travailler dans de meilleures conditions pour eux et pour les animaux.

Les chiffres clés

Période de réalisation

Décembre 2017

150 exploitations de Tarentaise utilisatrices de l'abattoir :

- 19 en Val Vanoise
- 23 en Cœur de Tarentaise
- 16 en Vallées d'Aigueblanche
- 41 en Versants d'Aime
- 51 en Haute Tarentaise

189 617 tonnes de viande en 2016

Coût total du projet

63 049 €

Subvention LEADER sollicitée

50 439 €

Pour en savoir plus :

Thierry Sellami

environnement@hautetarentaise.fr



> Distributeurs automatiques de Beaufort et de fromages locaux SICA Beaufort des Montagnes de Moûtiers

La SICA et la coopérative laitière de Moûtiers partent d'un constat : la vente des produits locaux pourrait être encore plus efficace en proposant un système complémentaire à la vente en magasin.

A Moûtiers l'hiver, les heures d'ouverture du magasin ne sont pas toujours en adéquation avec les départs des touristes ; par ailleurs les passagers en gare sont gênés par leurs bagages et ne se déplacent pas forcément jusqu'à la coopérative, de l'autre côté de la voie ferrée.

L'opération consiste en l'acquisition et la mise en place de deux distributeurs automatiques de Beaufort et de produits fermiers locaux (36 casiers réfrigérés, prix à la case).

Le premier est situé sur le parvis de la gare de Moûtiers ; le second, sur le parking de la coopérative.

Il s'agit de rechercher de nouvelles formes de commercialisation du beaufort, en dehors des circuits classiques de vente en magasin (vente en distributeurs automatiques) et dans des lieux non conventionnels (une gare ferroviaire et routière).

Les études sur les nouveaux modes de consommation montrent que les habitudes évoluent et que nombreux sont ceux qui sont adeptes du libre-service, pour réaliser des achats à toute heure du jour et de la nuit.



Le projet a mûri en concertation avec la commune de Moûtiers.

Il s'inscrit dans une dynamique collective, avec la coopérative laitière qui rassemble une soixantaine d'exploitations agricoles du nouveau canton de Moûtiers.

Par ailleurs, en proposant de commercialiser du Beaufort mais également d'autres fromages locaux, la SICA apporte une plus-value aux agriculteurs transformant leur fromage à la ferme (chevriers, éleveurs de brebis,...)



Les chiffres clés

Période de réalisation

Décembre 2017

2 distributeurs : commandés et livrés début décembre mais à ce jour pas encore opérationnels.

36 casiers chacun

Un prix identique qu'en magasin (+0,75 € pour la mise sous vide)

30 % du Beaufort actuellement commercialisé en circuits de proximité

Coût total du projet

48 312 €

Subvention LEADER sollicitée

15 460 €

Autre financeur

Conseil Savoie Mont Blanc :

3 865 €

Pour en savoir plus :

Joël Duclos

jduclos@beaufortdesmontagnes.fr

Actions de sensibilisation « Energie Climat »

Assemblée du Pays Tarentaise Vanoise

Dans le cadre de sa labellisation « Territoire à Energie Positive », l'APT V s'est engagée à agir de manière volontaire. Dans ce cadre, elle a lancé de nouvelles initiatives et dynamisé des projets déjà initiés pour massifier l'implication de tous sur les enjeux du changement climatique et de la transition énergétique.

Le projet s'est défini par la mise en œuvre de plusieurs opérations, avec les prestations de l'ASDER et de Mountain Riders :

- La mise en place d'une « plateforme de lutte contre la précarité énergétique », en lien avec les travailleurs sociaux du département. En 2016, elle a permis d'aider 30 foyers des bassins de Moûtiers et de Bourg-Saint-Maurice à faire face à la hausse du prix des énergies par l'installation de petits équipements économes, les conseils sur les économies d'énergie, le lien vers les dispositifs d'aides,... Par ailleurs l'APT V a travaillé avec l'association d'insertion TVI pour réaliser ces visites « diagnostic-installation ».
- La création d'un outil de communication et d'une animation dédiée auprès des collectivités et bureaux d'études sur l'intégration des enjeux de la transition énergétique dans les documents d'urbanisme (clause dérogatoire aux règles de hauteurs pour l'isolation par l'extérieur de bâtiments existants, bonification du droit à construire pour les projets exemplaires, règles d'intégration des panneaux solaires, objectifs de qualité énergétique dans les orientations d'aménagement et de programmation,...)
- La tenue de stands « info énergie » à des fêtes, foires, et marchés pour optimiser la communication et massifier à terme les travaux de rénovation énergétique sur le territoire.
- L'organisation de visites de chantiers de rénovation ou de constructions exemplaires d'un point de vue énergétique
- L'accompagnement technique « énergie /thermique » de l'action « Coach Copro » menée par l'APT V pour optimiser la rénovation des copropriétés en station, très énergivores.
- L'accompagnement du défi « Famille à Energie Positive »
- L'organisation d'animations pédagogiques sur la thématique « énergie climat »



Les chiffres clés

Période de réalisation

Septembre 2016 – Août 2017

30 ménages en précarité énergétique accompagnés

23 personnes formées à l'intégration de l'énergie dans les PLU (services de collectivités, élus et bureaux d'étude)
1 guide de synthèse distribué aux collectivités et bureaux d'étude (**200** exemplaires édités)

Stands « info énergie » lors de **4** matinées aux marchés de Moûtiers et de Bourg-St-Maurice (**46** contacts) et lors de 2 fêtes (marché artisanal de Moûtiers et braderie de Courchevel : **24** contacts)

1 visite d'un chantier de rénovation à Hauteville-Gondon ;
15 personnes présentes

3 copropriétés accompagnées

6 familles de Tarentaise inscrites au défi « famille à énergie positive » (134 en Savoie)

4 séances d'animation pédagogiques pour 2 classes CM1-CM2 (50 élèves) de l'école Darentasia de Moûtiers

Coût total du projet

35 899 € prévisionnel

Subvention LEADER sollicitée

22 975 €

Autre financeur

Département de la Savoie :
 5 743 €

Pour en savoir plus :

Sonia Coutaz

sonia.coutaz@tarentaise-vanoise.fr

> Autostop organisé « Rezo Pouce »

Assemblée du Pays Tarentaise Vanoise / Communauté de Communes Cœur de Tarentaise
Communauté de Communes des Vallées d'Aigueblanche
Communauté de Communes des Versants d'Aime

Face à la voiture en solo, majoritaire en Tarentaise, l'étude du volet déplacements du SCOT a préconisé d'expérimenter l'Auto-Stop Organisé.

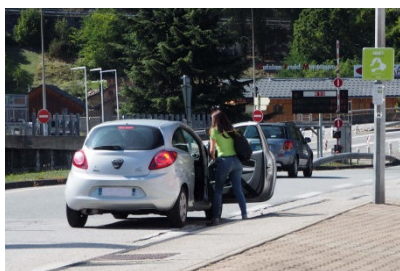
Il s'agit de faciliter la pratique de covoiturage spontané sur les trajets de courtes distances en complémentarité des formes de covoiturage déjà présentes pour les itinéraires plus longs (blablacar, mobiSavoie).

Les communautés de communes Cœur de Tarentaise, les Versants d'Aime et les Vallées d'Aigueblanche ont installé un réseau d'arrêts entre décembre 2016 et avril 2017 sur leur territoire en lien avec l'Assemblée du Pays Tarentaise Vanoise.

Près de 90 arrêts d'embarquement ont été matérialisés pour sécuriser et faciliter la relation entre autostoppeurs et conducteurs. Un site internet Rezo Pouce et une application mobile sont à disposition des utilisateurs pour identifier les arrêts propices et consulter en instantané les trajets en cours par les conducteurs inscrits.

Des actions de promotion et de communication ont été menées pour démocratiser et développer la pratique d'auto-stop comme des campagnes d'information sur les forums emploi saisonniers, les marchés alimentaires de Moûtiers et Aime, dans les hall de gares routières, lors d'évènements culturels ou sportifs (6000 D...).

Une première édition de course d'autostop à l'image de « Pékin Express » a permis d'initier à la pratique en septembre 2017.



Pour l'élaboration et l'animation du projet, l'Assemblée du Pays Tarentaise-Vanoise est accompagnée de l'expertise de Rezo Pouce et de l'Agence Ecomobilité, deux organismes associatifs compétents sur l'auto-stop organisé.

Les autostoppeurs et conducteurs intéressés se font identifier dans les lieux relais (mairies, espaces saisonniers) pour obtenir un kit gratuitement (composé des fiches destinations et d'un macaron pour les conducteurs) et faciliter la mise en relation et leur repérage au niveau des arrêts.



Les chiffres clés

Période de réalisation

Depuis décembre 2016

90 panneaux installés

1600 personnes informées (distribution flyers, temps de sensibilisation)

82 inscrits sur le site « Rezo pouce »

9 min 30 s de temps d'attente moyen

Coût total du projet

32 000 € APTV (fonctionnement)

5 778 € CCVA (investissement)

7 745 € CCCT "

8 804 € COVA "

Subvention LEADER sollicitée

20 480 € APTV

3 533 € CCVA

5 176 € CCCT

6 003 € COVA

Autre financeur

Département de la Savoie :

5 120 € APTV

1 088 € CCVA

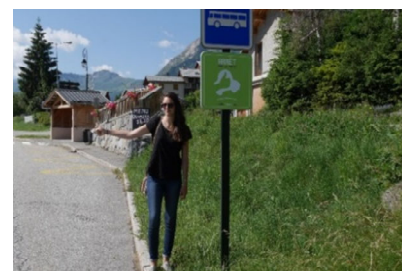
1 040 € CCCT

1 040 € COVA

Pour en savoir plus :

Quentin Drouet

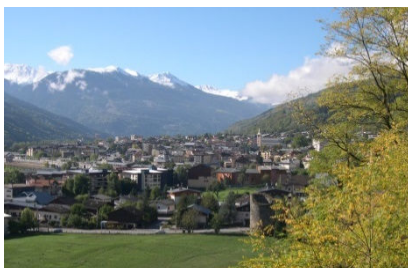
quentin.drouet@tarentaise-vanoise.fr



> Expérimentation ligne de transport en commun en centre-ville Commune de Bourg-Saint-Maurice

La commune de Bourg Saint Maurice-les Arcs compte 8 000 habitants.

Elle centralise de nombreux équipements publics : crèches, écoles, collège, lycée, maison de retraite et hôpital, piscine et équipements sportifs, ludothèque, médiathèque, relais parents assistantes maternelles, Trésor public, service passeports, gare ferroviaire internationale et gare routière... ainsi que des commerces de proximité et de grande distribution, des stations de ski, des activités tertiaires...



Afin de développer un mode de déplacement respectueux de l'environnement, de proposer une alternative à l'automobile individuelle et de faciliter la mobilité de sa population, notamment celle des jeunes, les personnes âgées ou à mobilité réduite, la commune de Bourg Saint Maurice - les Arcs a souhaité mettre en place un service de transports en commun pour desservir son centre-bourg.

Ce service de transport en commun a été mis en place à partir de septembre 2017 pour une période d'essai de 7 mois (jusqu'au 31 mars 2018). Les trajets sont gratuits pour les usagers.

A la suite de cette période, si l'essai est concluant en termes de fréquentation, les navettes seront mises en place durablement.

Le projet s'articule autour de bus urbains qui fonctionnent du lundi au vendredi, sauf jours fériés.

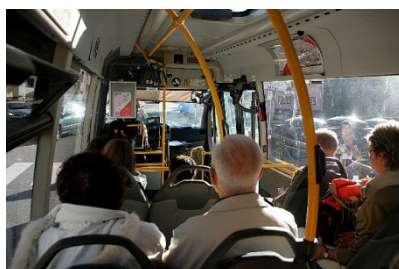


Au total deux navettes effectuent une rotation toutes les 20 minutes, de 7h30 à 12h et de 15h à 19h et toutes les 30 minutes de 13h à 15h.

Il s'agit du premier service de bus urbains en Tarentaise.

Avant de lancer ce test, la municipalité avait réalisé une grande enquête de terrain, au travers d'un questionnaire. Plus de 500 personnes y avaient répondu.

Les résultats de cette enquête ont permis de confirmer la pertinence de ce projet et d'affiner les choix (circuit, arrêts, fréquence...)



Les chiffres clés

Période de réalisation

Septembre 2017-Mars 2018
(période de test)

2 véhicules

21 places assises + places debout

15 arrêts

20 mn (toutes les) : prise en charge des passagers

2 000 personnes transportées en moyenne par semaine.

Coût total du projet

174 936 €

Subvention LEADER sollicitée

80 000 €

Pour en savoir plus :

Emilie Gallerey

e.gallerey@bourgsaintmaurice.fr



> Maison de Services au Public (MSAP) à Moûtiers 2016, 2017

Communauté de Communes Cœur de Tarentaise

La démarche s'inscrit dans différentes dynamiques de territoire dont le but est de développer des services de proximité et de qualité en fond de vallée. Un diagnostic a été établi dans le cadre de la demande de labellisation MSAP auprès de la préfecture de la Savoie.



Cette problématique est aussi identifiée dans le Contrat Territorial Savoie et le contrat de revitalisation de Bourg Centre Moûtiers-Cœur de Tarentaise.

Le secteur de Moûtiers a vu ces dernières années certains services partir comme la permanence de la caisse d'allocations familiales.

D'autres services existent et ont besoin d'être développés et soutenus, certains n'existent pas et nécessitent la mise en place d'informations.

Les principaux effets attendus sont :

- une offre de proximité et de qualité à l'attention de tous les publics,
- la mutualisation d'une offre de services dans un même lieu d'accueil,
- l'accompagnement des évolutions démographiques et sociologiques en favorisant l'accès aux droits, le développement de l'autonomie, la mixité et l'inclusion sociale,
- un maillage territorial amplifié (conforter et fortifier les partenariats existants, créer des dynamiques collectives autour des thématiques abordées par la MSAP).

Depuis son ouverture au public la MSAP fait l'objet d'une fréquentation conséquente.

La MSAP de Moûtiers, situé rue du Pain de Mai dans les locaux de l'AACM, dispose de deux bureaux d'accueil et d'une salle d'attente, d'une salle informatique avec 8 postes accessibles en libre accès le mercredi après-midi et le vendredi après-midi, d'une imprimante, d'un scanner et d'une photocopieuse.

Les demandes les plus fréquentes réalisées auprès des animatrices sont :

- La frappe de CV
- La rédaction d'un courrier, une aide pour une lettre de motivation
- Le remplissage de dossiers (logement, demande carte séjour, dossier scolaire, demande de bourse,...)
- Une aide à la consultation des sites publics via internet
- Des demandes de coordonnées
- Des informations sur les courriers administratifs
- Des prises de RDV en ligne pour des dossiers en préfecture (permis de conduire, carte grise ...),



Les chiffres clés

Période de réalisation

Juillet 2016 à décembre 2017

2 agents dédiés

9 partenaires : Pôle emploi, MSA, Mobil'Emploi, Mission Locale, Fongecif, CIBS, Ecomobilité, Que Choisir, AACM

24 h d'ouverture par semaine

2 149 demandes depuis son ouverture au 17/10/2016

8 demandes/ jour en moyenne

Coût total du projet

13 727 € en investissement en 2016

35 448 € de fonctionnement en 2016 (6 mois)

59 751 € de fonct. en 2017

Subvention LEADER sollicitée

6 863 € - investissement 2016

17 925 € - fonctionnement 2016

8 507 € - fonctionnement 2017

Autre financeur

Etat (FNADT et FIO) :

17 724 € en 2016

29 875 € en 2017

Département de la Savoie :

4 118 € inv. 2016

2 126 € fonct. 2016

Pour en savoir plus :

Anne Chevallier, CCCT

anne.chevallier@coeurdetarentaise.fr

Valérie Le Corre, AACM

aacm.moutiers@gmail.com

> Achat et aménagement d'un véhicule de transport accompagné

Centre Intercommunal d'Action Sociale du canton de Moûtiers

En partenariat avec l'association de transport accompagné du canton de Moûtiers

Le transport accompagné sur le canton de Moûtiers a vu le jour en juin 2010 sous l'impulsion du Centre Intercommunal d'Action Sociale (CIAS) et mis en place par un groupe de bénévoles (actuellement 35 personnes pour 1 500 prises en charge par an).

En mai 2014, ceux-ci se sont structurés en une association sous le nom d'« Association des Bénévoles du Transport Accompagné du Canton de Moûtiers ». Cette association regroupe des bénévoles au titre de chauffeurs et d'accompagnants. Elle apporte un soutien logistique au CIAS pour une gestion du Service du Transport Accompagné qui, à ce jour, reste un service de la collectivité, désormais bien ancré.

Le CIAS et l'association sont liés par une convention de services.



L'association prolonge l'action du CIAS en permettant de :

- lutter contre l'isolement des personnes de plus de 60 ans et/ou en situation de handicap en favorisant l'échange
- maintenir à domicile des personnes de plus de 60 ans et/ou en situation de handicap mais autonomes
- donner aux personnes répondant aux critères de prise en charge les moyens de se déplacer pour les nécessités de la vie courante, l'accès aux soins, les courses, les démarches administratives, voire la simple convivialité.

L'association accorde une très grande importance à la qualité du service de transport et de l'accompagnement de la personne :

- tous les conducteurs sont titulaires d'une attestation permettant la conduite des taxis, des véhicules affectés au transport public de personnes, délivrée par la Préfecture de Savoie, ce qui les astreint à un suivi médical récurrent en fonction de leur âge pour le renouvellement de cette attestation
- un âge limite de conduite fixé à 75 ans
- une majorité de conducteurs a suivi en 2014 la formation Prévention et Secours Civiques de niveau 1 (PSC1) sous la conduite du centre de Secours de Moûtiers
- plusieurs membres de l'Association par le biais de journées de formation spécifique ont été sensibilisés sur les pathologies neurodégénératives (Alzheimer, Parkinson) et sur l'écoute des personnes âgées
- des membres de l'Association ont participé à une formation sur la sécurité routière

Le projet porte sur le remplacement du véhicule existant, vieillissant.

L'acquisition et l'aménagement d'un nouveau véhicule se fera sur les base de l'équipement TPMR (Transport Personnes à Mobilité Réduite) avec portes arrière coulissantes, marches pieds intégrés, sièges réglables et pivotants, espace adapté pour un fauteuil roulant avec rampe assistée d'un treuil électrique et tous les packs de sécurité propres à l'exercice de cette activité.

Les chiffres clés

Période de réalisation

Véhicule livré le 21 décembre 2017.

Formation et mise en service le 15 janvier 2018.

Coût total du projet

41 177 €

Subvention LEADER sollicitée

32 940 €

Pour en savoir plus :

Corinne Pontes, CIAS

corinne.pontes@cias-sierss.fr

René Boitte, association

rene.boitte@wanadoo.fr



> Coordination illettrisme

Association d'Animation du Canton de Moûtiers

Une personne en situation d'illettrisme est âgée de plus de 16 ans et, bien qu'ayant été scolarisée en France, ne parvient pas à lire, à écrire, à comprendre un texte portant sur des situations de sa vie quotidienne, et/ou ne parvient pas à écrire pour transmettre des informations simples.

Cette problématique touche 7 % de la population française.

A l'échelle Tarentaise qui compte 53 000 habitants (hors saison), les situations d'illettrisme représenteraient 3 710 personnes (source Insee).

Cette problématique est méconnue dans la vallée et les publics sont difficiles à identifier et à mobiliser.

Les acteurs œuvrant dans ce domaine ont eux aussi besoin d'être identifiés. Ceux-ci mènent souvent des actions isolées.

C'est la raison pour laquelle, il a été proposé la mise en place d'une « coordination Tarentaise ».

Il s'agit d'un travail de coordination qui vise à :

- Identifier les acteurs locaux :
 - acteurs de l'emploi : chefs d'entreprise, pôle emploi, mission locale...,
 - acteurs du social : assistantes sociales, techniciennes de l'intervention sociale et familiale, conseillers en économie sociale et familiale,...
 - acteurs locaux : mairies, points relais informations, espaces saisonniers des stations,...
- Fédérer l'existant : reprendre la réflexion déjà amorcée avec le milieu associatif sur l'illettrisme et ouvrir cette réflexion aux acteurs professionnels travaillant dans le domaine de l'acquisition des savoirs de base.
- Mettre en place un comité technique et un comité de pilotage
- Mailler le territoire par des points relais.
- Communiquer pour les personnes susceptibles d'accueillir et de repérer le public illettré et pour le public illettré.



Dans ce cadre l'AACM a établi un répertoire des partenaires susceptibles d'être intéressés par la problématique ; ceux-ci ont par la suite été invités à rejoindre la démarche pour constituer un comité technique.

Ces échanges ont permis d'évoquer les expériences et les besoins de chacun afin de cerner les problématiques et mettre en place des actions collectives.

Une formation a été dispensée à une quinzaine de travailleurs sociaux, formateurs bénévoles, accueillants, susceptibles d'être en contact avec le public illettré sur « comment aborder le sujet avec des personnes en situation d'illettrisme ? Comment les orienter ? Quels outils utiliser ? »

Enfin deux documents de communication ont été réalisés à destination du public illettré et du grand public.

Les chiffres clés

Période de réalisation

Septembre 2016 à août 2017

- 1 comité technique réuni 3 fois
- 1 comité de pilotage réuni 1 fois
- 15 professionnels et bénévoles formés
- 2 types de plaquettes de communication éditées

Coût total du projet

16 071 €

Subvention LEADER sollicitée

10 285 €

Autre financeur

Département de la Savoie :
2 571 €

Pour en savoir plus :

Joëlle Pallet

joelle.pallet@aacm-moutiers.fr



INFORMATIONS : JOËLLE

07 50 23 05 95
CONTACT@T3BMAIL.COM



> Animation d'initiatives de transition

Association Tarentaise Branchée

Le territoire Tarentaise entame une démarche de diminution de ses consommations d'énergie au travers de sa récente labellisation « Territoire à Energie Positive ». La dynamique collective qu'entend favoriser « Tarentaise Branchée » doit permettre une réduction de l'empreinte écologique du territoire et se veut tout à la fois socialement équitable et porteuse d'un « mieux vivre ensemble ».

L'opération consiste à communiquer, fédérer autour d'actions existantes pour démultiplier leurs visibilité et la participation des habitants de Tarentaise.

- Mise en ligne d'informations sur un site internet dédié :
 - Animation d'un « Système d'Echange Local » (SEL), un réseau d'entraide ponctuel et gratuit.
 - Mise en relation des producteurs (agriculteurs, AMAP,...) et créateurs locaux avec les consommateurs de Tarentaise.
 - Relais des consignes de recyclage, d'astuces de réemploi, information sur les marchés gratuits, les sites de dons, recyclerie, ressourcerie locale,...
 - Mise en ligne des initiatives locales et citoyennes sous forme de « fiches pratiques » pour les mettre en valeur, créer du lien avec d'autres acteurs locaux, démultiplier,...

Il est prévu de faire évoluer le site pour le rendre collaboratif afin que des contributeurs extérieurs puissent également l'alimenter.
- Animation d'un « collectif » d'habitants et d'associations locales :
 - Rencontre autour d'un sujet fédérateur, échange sur les projets respectifs, émergence de problématiques partagées, travail collaboratif pour élaborer un écrit partagé suite à une réflexion sur les enjeux globaux en lien avec les solutions locales, diffusion du résultat de ces concertations à l'extérieur du réseau,
 - Organisation de rendez-vous mensuels, animation de proximité sociale et intergénérationnelle, dans chaque secteur de Tarentaise pour rencontrer, échanger, discuter et former sur les outils numériques collaboratifs, des habitants de Tarentaise qui souhaiteraient s'impliquer en tant que « fourmilleurs » (contributeurs au site pour donner des bons plans et des infos autour de sujet en transition sur l'énergie, l'habitat, l'alimentation, les transports, la culture, le bien être, l'éducation, etc.)
 - Mobiliser les habitants autour d'une information citoyenne avec l'utilisation des Nouvelles Technologies de l'Information et des Communications (NTIC).
- Interventions spécifiques auprès du grand public :
 - Elaboration d'animations pédagogiques en classe
 - Animations d'une émission de radio sur Radio Altitude « Tarentaise Branchée sur les ondes », qui valorise les démarches écoresponsables locales. Cette émission a déjà débutée de manière bénévole ; il s'agirait de la consolider et de la développer.
 - Organisation d'un grand évènement culturel et convivial, annuel, pour consolider le réseau et ses partenaires (ex : théâtre forum, conférence gesticulée, ...)

Pour animer l'ensemble de ces points, l'association souhaite salarier un 3/4 d'ETP.

Les chiffres clés

Période de réalisation

Action démarrée à ce jour de manière bénévole

Coût total du projet

31 930 €

Subvention LEADER sollicitée

20 435 €

Autre financeur

Département de la Savoie :
5 108 €

Pour en savoir plus :

Sabrina Boukazzoula

tarentaisebranchee@gmail.com



> Conseil des acteurs du territoire Comité de Bassin d'Emploi

En mettant fin au Contrat de Développement Durable Rhône-Alpes (CDDRA), la Région a retiré son soutien financier pour l'animation des Conseils Locaux de Développement (CLD).

Avec l'évolution de la loi NOTRe qui étend la taille et les compétences des collectivités, les citoyens peuvent apporter leur regard et leur évaluation des politiques publiques et participer parfois au processus de décision (démocratie participative).

Par ailleurs, les membres de l'ex-CLD jugent que la couverture du territoire par les associations travaillant dans le champ du social n'est pas homogène et certaines sont en difficulté. Enfin certaines associations animées par des jeunes, porteuses d'idées et de dynamisme, ont besoin d'appui pour faire aboutir leurs projets.

L'opération porte sur l'animation d'une structure servant d'interface entre la société civile (citoyens, associations, entreprises) et les collectivités territoriales. Elle a pour objectif de :

- Faire connaître les projets des collectivités,
- Faire remonter des idées et propositions (notamment en terme de mobilité, d'offre culturelle ...)
- Exercer un travail de veille sur la cohérence des actions menées sur le territoire (avec une attention particulière au Plan Climat, au SCOT, à la gestion de l'eau et des milieux naturels, du transport, de la jeunesse, du tourisme d'été, des activités culturelles, de l'agriculture,...)
- Identifier l'action du réseau associatif à vocation sociale du territoire, son rôle au service des habitants et en établir une « cartographie », un guide, et formaliser des propositions pour soutenir, mutualiser ou répondre à de nouveaux besoins
- Suivre le fonctionnement des Maisons de Santé et élaborer des préconisations,
- Impliquer les jeunes, qui gravitent notamment autour de « Tarentaise Branchée », les « Colibris »...

Ses moyens sont :

- Les réunions avec intervenants et débat
- En lien avec d'autres associations, l'utilisation de moyens de communications nouveaux : sites internet, réseaux sociaux,... et expérimentation du mixage culture/débat (spectacles vivants, discussion, concert, cinéma)
- Les rencontres avec les associations, collectivités, les chambres consulaires, les entreprises, les administrations
- La participation aux commissions de l'APT
- La désignation de « référents thématiques »



Les chiffres clés

Période de réalisation
2017-2018

Action en cours - pas d'éléments bilan à ce stade

Coût total du projet
34 706 €

Subvention LEADER sollicitée
27 764 €

Pour en savoir plus :

Cristelle Vanin

cvanin@cbe-savoie.com

> *Cluses Emploi* Comité de Bassin d'Emploi

La « clause emploi » est la condition inscrite dans un marché public imposant à l'entreprise retenue de réserver une part de son temps de production à des personnes prioritaires pour qu'elles accèdent à l'emploi. Dès 2011, des acteurs économiques du territoire sollicitent le développement d'une démarche Clause Emploi.

Parallèlement, des décideurs publics encouragent son développement. Depuis 2012, des actions d'information et de formation ont été engagées.

L'objectif de cette opération est de développer la démarche Clause Emploi sur le territoire de Tarentaise Vanoise de manière à favoriser le retour à l'emploi de personnes en difficultés socio-professionnelles.

Deux axes ont été retenus dans la mise en place des actions d'information et de formation des collectivités locales :

- Informer, sensibiliser les élus et techniciens en charge des marchés publics
- Former, accompagner les collectivités, par le biais de rencontres individuelles ou semi collectives d'élus, directeurs généraux de service...



Les perspectives sont les suivantes :

- Suivre la réalisation de la clause dans le marché : suivre la réalisation de la clause emploi lors des travaux
- Communiquer : promouvoir les Cluses Emploi et communiquer sur les actions réalisées par le biais de lettres d'information (pour les partenaires de l'emploi, les élus et techniciens) ; actualiser et diffuser un livret expliquant les clauses emploi

Les chiffres clés

Période de réalisation
Janvier à décembre 2017

Action en cours de finalisation ;
pas de bilan à l'heure actuelle

Coût total du projet
12 640 €

Subvention LEADER sollicitée
10 112 €

Pour en savoir plus :
Emilie Brun
info@cbe-savoie.com

> Etude de faisabilité pour la mise en place de tiers-lieu (coworking) Communauté de Communes Cœur de Tarentaise

Le projet de revitalisation « Bourg Centre » et développement territorial de Cœur de Tarentaise vise, entre autre, à reconquérir un dynamisme économique.

Dans ce cadre, la CCCT a souhaité lancer une étude portant sur la création d'un pôle économique tertiaire.

Il s'agira de déterminer et de dimensionner les besoins en immobilier tertiaire par catégorie (hôtel des entreprises, locaux classiques à la vente ou à la location,...) et d'évaluer la synergie et la complémentarité éventuelle avec d'autres sites délocalisés.

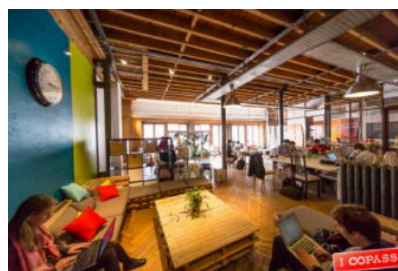
Une étude de faisabilité sur la constitution d'un espace de coworking, qui constituera un lot à part entière, permettra d'évaluer la pertinence et le potentiel de ce type d'équipement.

Pour rappel, un espace de coworking est un espace de travail partagé, mis à disposition des particuliers, des travailleurs indépendants et/ou des entreprises. Ces espaces visent au partage de services et d'équipements et favorisent la collaboration et le partage d'informations.

Ils sont également définis par une souplesse de location, qui peut être ponctuelle (à la journée, à l'heure) ou récurrente (1 jour/semaine).

L'étude porte sur :

- Le recensement de l'existant,
- L'analyse de la demande potentielle intra et extra territoriale
- Le dimensionnement de l'espace, l'aménagement intérieur : service et animation à prévoir, surfaces pour chaque typologie (open-space, bureaux fermés, salle de réunion, espaces communs, accès,...)
- L'analyse de la pertinence de différents sites : accessibilité, environnement, etc.
- L'évaluation du coût de fonctionnement
- La stratégie marketing, la communication



Les chiffres clés

Période de réalisation

Fin 2017 – début 2018

En cours - pas de résultats à ce stade

Coût total du projet

13 860 €

Subvention LEADER sollicitée

11 088 €

Pour en savoir plus :

Anne Chevallier

anne.chevallier@coeurdetarentaise.fr
ise.fr

> Animation LEADER 2016 et 2017

Assemblée du Pays Tarentaise Vanoise

Dans le cadre de la procédure Leader Tarentaise 2014-2020, la mise en œuvre du programme et l'animation du Groupe d'Action Locale suppose des moyens humains (coordination du programme, gestion administrative et financière), des moyens pour communiquer à travers un plan de communication dédié et enfin, des moyens d'évaluer les résultats.

Les missions d'animation du programme sont les suivantes :

- Animation générale du programme pour :
 - assurer la préparation, la coordination et l'animation des comités de programmation et des réunions du GAL en lien avec la présidente et le vice-président
 - animer, impulser et coordonner des actions de suivi et d'évaluation, de coopération et de communication
 - participer au réseau LEADER
- Animation du volet « changement climatique » et du volet « vitalité sociale » de la stratégie LEADER pour :
 - accompagner les maîtres d'ouvrage dans l'élaboration et la formalisation de leur projet et dans la procédure LEADER (suivi des projets en comité de programmation, accompagnement des porteurs de projets dans l'élaboration de leur dossier de demande de financements,...)
 - animer le développement de ces thématiques au sein de l'instance APTV. Cela se traduit par le portage d'actions en tant que maître d'ouvrage, mais également par l'animation et la coordination de démarches territoriales structurantes pour le territoire qui permettent d'impulser une dynamique auprès de multiples acteurs et d'amener potentiellement d'avantage de porteurs de projet à s'intéresser à ces sujet et déposer des demandes de financement au sein du programme LEADER.
- Gestion administrative, juridique, financière et règlementaire du programme LEADER pour :
 - assurer la coordination administrative et financière du programme, le suivi juridique et administratif des dossiers de l'accueil initial, à l'instruction et à la mise en paiement,
 - co-animer le GAL et des comités de programmation (préparation des réunions, envoi des convocations,...),
 - mettre à jour des tableaux de bord de suivi des actions et des indicateurs
 - participer au réseau LEADER

Initialement portée par 3 chargées de mission sur des temps partiels, depuis février 2017, cette animation est portée par Sonia Coutaz, chef de projet LEADER-environnement climat sur un 0,9 ETP dédié à LEADER et Maryline Aspord, instructeur LEADER sur un 0,6 ETP dédié à LEADER.

Les chiffres clés

Période de réalisation

Janvier 2016 - décembre 2016

Janvier 2017 - décembre 2017

35 porteurs de projets accompagnés en 2016 ;
24 en 2017

5 comités de programmation en 2016 ; **1** réunion du groupe d'action local
1 réunion d'information

6 COPROG en 2017 ;
1 réunion du GAL

Coût total du projet

84 287 € en 2016

84 750 € en 2017

Subvention LEADER sollicitée

67 430 € en 2016

67 800 € en 2017

Pour en savoir plus :

Sonia Coutaz

sonia.coutaz@tarentaise-vanoise.fr

Maryline Aspord

maryline.aspord@tarentaise-vanoise.fr

LES DOSSIERS AUDITIONNÉS

A ce jour, ces maitres d'ouvrage ont présenté leur projet aux membres du comité de programmation mais ne sont pas encore passés en « sélection ».

Construction d'une Maison de Santé à Bozel

Communauté de Communes Val Vanoise

Etude et opportunités énergétiques du projet de revalorisation de Montgalgan

Commune de Moûtiers

Etude de préfiguration de navettes pendulaires Moûtiers-Val Thorens

Communauté de Communes Cœur de Tarentaise

Conseil aux artisans pour la réduction de leurs consommations d'énergie

Chambre de Métiers et de l'Artisanat de la Savoie

Création d'une Maison de l'abeille noire de Savoie et de la nature

Commune des Belleville

Pour toute information complémentaire

Sonia Coutaz
Chef de projet LEADER / Environnement Climat
Assemblée du Pays Tarentaise Vanoise
sonia.coutaz@tarentaise-vanoise.fr
Ligne directe : 04 79 24 78 13